

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINAGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N° 2025-02-02-B COMPTE ADMINISTRATIF 2024- BUDGET GENERAL

Le Maire s'étant retiré, Jean Pierre SAUGERAS donne connaissance au Conseil Municipal du Compte Administratif 2024 de la Commune. Il précise que celui-ci a été préalablement étudié lors de la commission finances du 12 mars 2025 et que tous les élus ont été destinataires de ces documents. Ce Compte Administratif fait mentions des dépenses et recettes définitives au titre de l'année 2024, et en cascade, d'un résultat annuel.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes	4 466 102,04
Dépenses	3 472 013,93
Résultat de l'exercice	994 088,11
Résultat antérieur reporté	
Résultat cumulé	994 088,11 Affectation au 002

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes	2 371 825,23
Dépenses	2 613 098,03
Résultat de l'exercice	-241 272,80
Résultat antérieur reporté	-111 143,45
Résultat cumulé	-352 416,25 Affectation au 001

RESTES A REALISER

Recettes	1 497 857,50
Dépenses	875 279,05
Solde	622 578,45

Besoin de financement 270 162,20

Accusé de réception en préfecture
019-21 1913603-20250414-2025-02-02-B-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Considérant la présentation faite en séance, et sur proposition de l'adjoint aux finances, rapporteur de ce dossier, M le Maire ayant quitté la séance durant la délibération, puisqu'il s'agit de se prononcer sur le compte administratif qui traduit sa gestion,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, Ph BRUGERE n'étant retiré,**

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif 2024

CONSTATE pour le budget, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau et au résultat d'exploitation de l'exercice

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

ARRETE le résultat cumulé tel que défini ci-dessus

La Secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Le 31 Mars 2025

Jean Pierre SAUGERAS


Adjoint au Maire

